



Communiqué de presse / Le 27 septembre 2020

Les acteurs des loisirs sportifs coordonnent des actions en justice, pour défaire la décision arbitraire de fermeture et provoquer des discussions avec les autorités

Le monde du sport privé grand public se mobilise quelques jours après les annonces gouvernementales décrétant unilatéralement, sans aucune consultation ou communication préalable, la fermeture des salles de sport dans les zones d'alerte renforcée. Dans plusieurs grandes métropoles françaises, ces établissements qui avaient permis aux Français de reprendre une pratique sportive encadrée avec des protocoles sanitaires stricts, seront contraints et forcés de fermer totalement ou partiellement leurs portes, alors même que, sur près d'1 million de passages en 3 mois, aucun cas de contamination avéré dans les centres ne leur a été signalé par les ARS.

La plupart de nos centres (300 complexes en France) ont déjà communiqué sur le fait qu'ils fermeront leurs portes, mais en parallèle dès demain, des démarches en justice seront initiées dans les tribunaux administratifs compétents".

Ces actions individuelles en référé seront coordonnées par l'Union Sport & Cycle, qui soutient la filière sport et loisirs dans ce moment critique pour son avenir, avec comme objectif de suspendre les décrets de fermeture promulgués dans l'urgence et sans concertation et de déclencher des discussions avec les autorités.

Ce mouvement collectif s'insurge contre la stigmatisation qui est faite de toute une filière, qui fonce tout droit vers une catastrophe économique et sociale :

- Nous dénonçons la désignation par le gouvernement de nos établissements comme « lieux de propagation », alors même qu'un protocole strict (validé par les ministères de la Santé, du Sport et du Travail) est appliqué depuis juin dernier. Il n'est pas prouvé que nos salles sont des clusters potentiels, les chiffres prouvent l'inverse.
- Nous soulignons que nos installations indoor disposent d'une hauteur sous plafond et d'une ventilation conséquente, et que 10 personnes sur 600m² ne sont pas comparables avec un bar ou un restaurant....à ce titre nos espaces ne peuvent pas être considérés comme « confinés ».
- Nous contestons la méthode brutale et non concertée, utilisée par les autorités
- Nous pensons que le maintien d'une activité sportive dans un cadre régulé, dont nous avons montré la possibilité effective d'application, est un enjeu de santé publique, comme la dernière campagne « envie de sport » du gouvernement le proclame. Comment comprendre que le foot à 11 continue, à 22 joueurs ?
- Nous sonnons l'alerte sur l'effondrement plausible du secteur des loisirs sportifs marchands si l'état n'accompagne pas ces mesures arbitraires d'aides conséquentes, parmi lesquelles : couverture des pertes d'exploitation, prolongation du chômage partiel, exonération prolongée de charges, aides sur la prise en charge ou l'annulation des loyers, etc.
- Nous redoutons enfin les effets pervers sociaux d'un arrêt brutal des pratiques sportives libres, qui participent grandement à la cohésion de la nation dans le contexte difficile de ces derniers mois.

A propos du secteur des loisirs sportifs collectifs

Il regroupe plus de 300 complexes en France, pour un volume d'affaires annuel de 120M€.

Les réseaux LE FIVE (40 complexes), URBAN SOCCER (30 complexes), le groupement de centres indépendants CONVISPORT (20 complexes) ainsi que le groupe Z5 sont les acteurs majeurs du foot 5, loisirs sportifs comptant chaque année 5 millions de pratiquants. HOOPS FACTORY est l'enseigne leader pour le basket 3*3, et l'AFCP regroupe les structure privées de padel tennis, 2 sports en pleine émergence.